

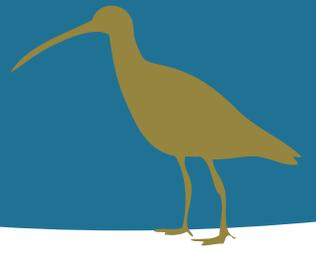


Réserve Naturelle Régionale LOIRE BOURGUIGNONNE



Une nature originale façonnée par le fleuve





UN PATRIMOINE CULTUREL

Un paysage bocager et traditionnel aux multiples facettes

Une agriculture extensive

566 ha pâturés et/ou fauchés.

7 agriculteurs utilisent la RNR.

600 moutons et 250 vaches (environ) pâturent sur la RNR sur une année.

70% de la surface agricole couverte par des aides agro environnementales (MAEC-N 2000).

Des activités halieutiques

9 km de berges, de part et d'autre du fleuve, accessibles aux pêcheurs (servitude de marche pied).

1 réserve de pêche (Étang de Dornant) recalibrée en frayère à brochet.

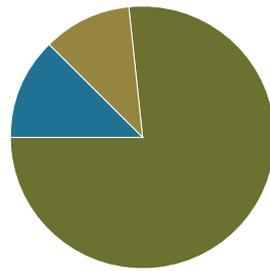
4 adjudications (locations de l'État) délivrées pour la pêche traditionnelle ou aux engins (sur les 2 lots de la Loire).

Des activités cynégétiques

322 ha soit 44% de la RNR chassée (gibier de plaine ou gibier d'eau).

4 lots (du domaine public fluvial) en adjudication pour la chasse au gibier de plaine.

1 lot de gibier d'eau en réserve de chasse.



Les milieux naturels de la réserve

■ Surface pâturée

■ Boisement dense

■ Surface en eau ou grèves sableuses

Des loisirs sportifs/détente

2 clubs de canoës dans un rayon de 20 km de la RNR.

6 bateaux traditionnels de Loire de particuliers, adhérents à l'Association Decizoise de Sauvegarde Ligérienne, susceptibles de traverser la RNR.

459 passages de vélos en moyenne par mois sur la vélo route « La Loire en vélo en Bourgogne » ; 1559 passages comptabilisés sur le mois de juillet 2016.

1 243 km : pour parcourir le sentier de grande randonnée GR3, qui longe la RNR. Il débute à la source de la Loire, (Mont Gerbier de Jonc) jusqu'à la Baule.

3320 m³ d'eau sont pompées chaque jour des 3 puits de captage de Charrin et Laménay-sur-Loire pour subvenir aux besoins en eau potable de 332 personnes/jours (sur une consommation moyenne de 40m³/an/pers)



La réserve naturelle Loire Bourguignonne, en quelques chiffres !

- Sur 6 communes : Decize, Devay, Charrin, Saint-Hilaire-Fontaine, Laménay-sur-Loire, Cossaye
- 740 ha d'eau, grèves, pelouses, prairies, boisements alluviaux
- 7 km de long à vol de grue
- 9 km de long en canoë

UN PATRIMOINE NATUREL

Une faune et une flore exceptionnelles

31% de la superficie représente des milieux endémiques*

(*présent sur le Val de Loire et nulle part ailleurs dans le monde).

532 espèces végétales recensées depuis 2000, soit 24 % des espèces présentes en Nièvre.

88 espèces floristiques présentes sont rares, très rares ou extrêmement rares en ex Bourgogne.

13 espèces sont protégées à l'échelle régionale et 1 est endémique, la **Piloselle de Loire**. ①

243 espèces animales recensées depuis 2000.

22 espèces animales protégées à l'échelle nationale.

2110 grues cendrées ont été comptabilisées en hiver 2016 sur la RNR. Hivernant sur le secteur ou de passage, elles n'étaient que 46 en 2002.

46 jours : temps nécessaire à la **Sterne pierregarin** ② pour pondre, couvrir et élever ses petits. Pendant cette courte période elle reste très sensible aux dérangements.

1,20 m de long (avec la queue) pour 35 kg en moyenne pour un mâle Castor. Il est donc le plus gros rongeur d'Europe.

2 à 5 ans : c'est le temps que reste immergée la larve de libellule « Gomphe serpent » ③ avant son stade adulte, aérien, qui ne dure que quelques mois, le temps de la reproduction.

Mais des menaces pèsent sur ce patrimoine

1,2 m : correspond à l'enfoncement du lit fluvial de la Loire en 1997 entre Diou et Decize (dû à l'extraction de granulats, barrages, enrochements, endiguements...), et est accentué à ce jour.

1,1 km de berges sont enrochés.

37 ha (minimum) sont colonisés par les espèces exotiques envahissantes (Robinier faux-acacia, Jussies, Solidage...).

10 ans suffisent à une prairie non gérée (par pâturage ou fauche) pour s'embroussailler complètement.

50°C : c'est la température que peuvent subir les poussins de sternes sur les grèves en cas d'envol des adultes dû au dérangement. (Jusqu'à 3 min pour le passage de canoës contre 1,5min pour un prédateur type corneille).

La réserve en actions

2017 a permis au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, désigné gestionnaire par la Région Bourgogne-Franche-Comté, d'élaborer un diagnostic écologique et socio-économique précis de la RNR.

Des enjeux de conservation liés au maintien des milieux de grèves et aquatiques, des pelouses ligériennes endémiques, des boisements et du bocage seront définis. L'approfondissement des connaissances scientifiques sur les milieux et les espèces, et sur les pratiques culturelles, la valorisation, la communication, l'accompagnement d'un tourisme durable et la création d'un programme pédagogique scolaire s'inscriront en tant que facteurs clé de réussite de la conservation des milieux.

Une programmation d'actions sera élaborée pour répondre aux objectifs à atteindre à plus ou moins long terme. Des opérations de gestion et de restauration, des outils de valorisation et de communication, des suivis et inventaires seront planifiés (2019 à 2023) et présentés au comité consultatif de gestion composé d'acteurs locaux, d'administrations et de collectivités au cours du 2^e semestre 2018.

3



Une forte dynamique fluviale

117 054 km², soit 1/5 du territoire métropolitain français, est couvert par le bassin versant de la Loire.

1900 m³/s : c'est le débit maximum enregistré lors de la crue de 2003 à la station de référence de Gilly-sur-Loire contre un débit moyen de 240 m³/s en février et 40 m³/s en août.

3,5 m/an d'érosion des berges de l'île de la Crevée.

1

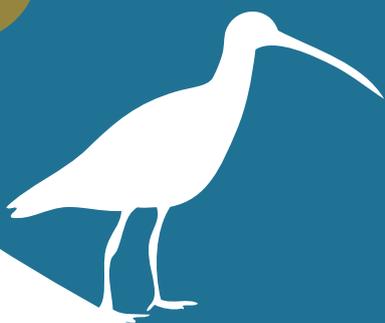
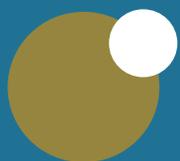


2





Réserve Naturelle Régionale LOIRE BOURGUIGNONNE

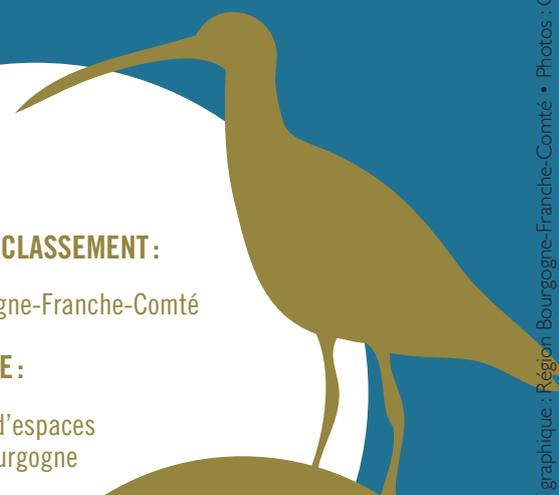


AUTORITÉ DE CLASSEMENT :

Région Bourgogne-Franche-Comté

GESTIONNAIRE :

Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne



Avec le soutien financier de :

Fonds européen de développement
régional (FEDER)

Région Bourgogne-Franche-Comté

CONTACT :

Katia Ducroix - Conservatrice
13 rue Marguerite Monnot
58300 Decize
katia.ducroix@cen-bourgogne.fr

Tél. 03 45 82 93 07
07 50 12 31 01

